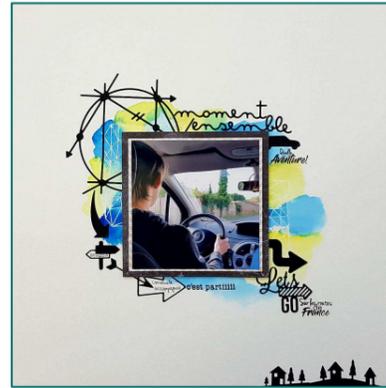


3 questions à Isabelle Brun / Leu'Scrap91

Expliquez-nous ce que signifie LEU'SCRAP91 ?

LEU'SCRAP91 est le nom de l'association leudevilloise qui a vu le jour en janvier 2018 et dont les activités ont démarré dès le mois suivant. Son but est de réunir des personnes partageant la même passion, à savoir le "scrapbooking", terme anglais utilisé pour désigner ce loisir créatif qui consiste à introduire des photographies dans un décor en rapport avec un thème donné et ainsi les mettre en valeur dans des albums ou sur des supports papier. Il s'agit en quelque sorte d'embellir, à partir de concepts précis, des albums de famille en les personnalisant, (par exemple avec des figurines de bois, de papier ou de carton, des attaches parisiennes, des trombones, de la ficelle, des boutons, ...) L'avantage que présente notre association est de mettre en commun les idées des participants ainsi que le matériel destiné à ces réalisations.



Comment vous est venue cette idée ?

Depuis l'âge de 12 ans, je me passionne pour le papier. A l'époque, je réalisais déjà mes premières cartes de vœux. Par la suite, j'ai pris plaisir à réunir régulièrement chez moi ami(e)s et connaissances autour de cette activité artistique qui permet de partager différents styles et niveaux, tout en profitant ensemble de moments d'échange et de convivialité. Désireuse maintenant de faire découvrir et d'ouvrir cette possibilité à un plus grand nombre de personnes, j'ai pensé que le moment était venu de créer une association de "scrapbooking", dont je suis désormais la Présidente, entourée d'une Trésorière et d'une Secrétaire.

Comment fonctionnez-vous ?

Notre association compte à ce jour 6 adhérentes, ce qui est un bon début. Nous nous rencontrons pour des séances "ateliers" une fois par mois (hors vacances scolaires), le **vendredi soir de 19h00 à 22h30**, aux dates fixées lors de l'Assemblée Générale, ce qui représente une dizaine de séances sur l'année. La cotisation annuelle s'élève à 30 €; en cas d'adhésion en cours d'année, le montant est calculé au prorata. Cette activité ludique et captivante est ouverte à toutes celles et ceux - à partir de l'âge de 16 ans - qui ont envie de s'épanouir dans un passe-temps manuel et interactif qui procure la satisfaction de créer ses propres albums. Nous les attendons volontiers pour une séance d'essai. N'hésitez pas à nous contacter : leuscrap91@yahoo.com

Evènements à ne pas manquer

Leudeville Fête du village
Du vendredi 11 mai au lundi 14 mai 2018

| | |
|--|---|
| Vendredi <ul style="list-style-type: none">- Fête Foraine- Distribution des tickets de manèges aux enfants des écoles élémentaire et maternelle. | Dimanche <ul style="list-style-type: none">- Fête ForaineBROCANTE(Pour les Leudevillois uniquement bulletin disponible en mairie ou www.leudeville.fr - A remettre en mairie.)- 11h-17h : Animation Musicale par les POPYFOUS DIXIELAND |
| Samedi <ul style="list-style-type: none">- Fête Foraine- A partir de 8h30 : Distribution de brochures- A partir de 13h00 : Inscription au stade de LeudevilleTOURNOI DE PÉTANQUEDébut du tournoi à 13h30- Animation d'aéromodélisme avec l'aéroclub des Cigognes. | Lundi <ul style="list-style-type: none">- Fête Foraine- 16h30 : Rendez-vous à l'école élémentaire des Tileuls pour le goûter offert aux enfants des écoles élémentaire et maternelle. |

Buvette & restauration sur place
Comité des fêtes de leudeville

Joignez-vous aux festivités !

AGENDA

- 1er mai :** Distribution du muguet aux + de 85 ans
- 08 mai :** Commémoration du 8 mai 1945
- 12 mai :** Tournoi de pétanque
- 11-14 mai :** Fête du village et Brocante
- 17 mai :** Sortie culturelle : Quartier Montmartre
- 25 mai :** Représentation théâtrale Maternelle
- 26 mai :** Sortie jeunesse SPACE JUMP
- 9 juin :** Concert Musique Buissonnière
- 10 juin :** Vide grenier à l'EHPAD « Les Garancières »
- 16 juin :** Sortie jeunesse DISNEYLAND
- 21 juin :** Sortie culturelle : St Quentin (Aisne) et le familistère de Guise
- 23 juin :** Fête de la Saint Jean, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et fête de la musique
- 29 juin :** Remise des calculatrices aux CM2 et livres aux élèves de grande section de Maternelle

LEUDEVILLE

☎ 01 69 14 81 52 - mairie@leudeville.fr - www.leudeville.fr

flash-info

Avril 2018



ÉDITO

Désormais habitués aux baisses des dotations d'Etat, nous continuons d'être vigilants dans la gestion de notre budget que nous voulons équilibré et raisonnable avec une qualité de services maintenue en tenant toujours le challenge de ne pas augmenter les impôts.

Le week-end caritatif « Une Jonquille pour Curie » a encore connu un succès remarquable malgré une météo épouvantable. La somme de 14 000 € a été reversée à l'Institut Curie par l'association « Leudeville, un sourire pour la vie ». Je félicite tous les bénévoles qui contribuent à ce brillant résultat pour donner à Leudeville une résonance reconnue dans la lutte contre le cancer.

Les travaux engagés dans le cadre d'un « contrat rural » programmé en 2018 avec des subventions à hauteur de 70% vont bientôt démarrer. Le feu tricolore du Bois Bouquin va enfin retrouver ses couleurs, l'éclairage public sera plus économe en énergie grâce au passage en Led, le ravalement de la mairie sera rafraîchi, l'Accueil de Loisirs sera restructuré et rendu conforme pour son accessibilité, le chauffage, le bar et l'entrée de la salle des loisirs seront modernisés et enfin, la signalisation horizontale du village sera rénovée.

Comme la réglementation l'impose, la commune est définitivement partie prenante dans la démarche du « zéro phyto ». Malgré des contraintes techniques, c'est une bonne chose sur le plan environnemental.

C'est donc une année chargée en travaux qui va se poursuivre.

Bien à vous.

Jean-Pierre Lecomte



Jonquille pour Curie

Dossier Budget Municipal

Retrouvez toute l'actualité municipale sur www.leudeville.fr

Flash info, édition avril 2018
Directeur de la publication : Jean-Pierre LECOMTE
Crédits photos : Service Communication



LES CHIFFRES CLES

**Excédent 2017
reporté en 2018**
330 300 €

Budget 2018

Investissement : 689 800 €
Fonctionnement : 1 619 000 €

Total : 2 308 800 €

Dette par habitant :
240€

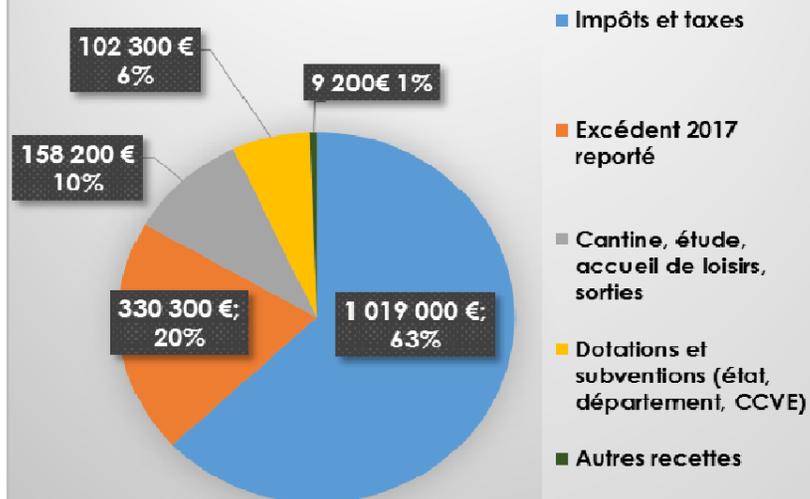
Moyenne de l'Essonne:
736 €/habitant (2016)

Baisse dotation Etat
= - 65% depuis 2012

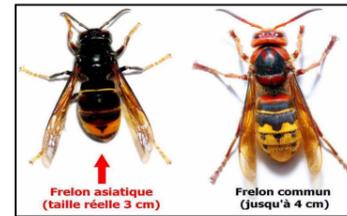
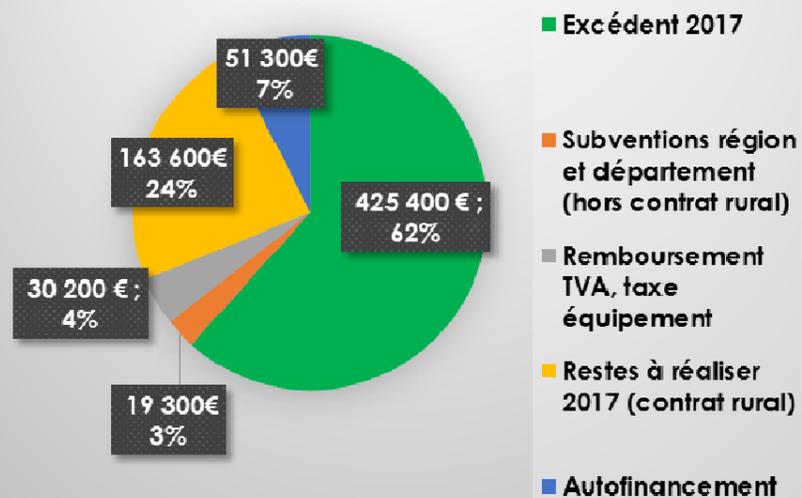
**Perte cumulée dotations
(Etat + CCVE) depuis 2013**
= 330 000 €

**Pas d'augmentation
des taux
d'imposition communale
en 2018**

FONCTIONNEMENT : 1 619 000 €



INVESTISSEMENT : 689 800 €



LE FRELON ASIATIQUE

QUEL EST SON MODE DE VIE ?

Son fonctionnement est simple : les « femelles fondatrices », femelles sexuées et fécondées à l'automne, destinées à devenir des reines, sont les seules à survivre pendant l'hiver. Quand vient le printemps, elles sortent de leur diapause et de leur cachette, construisent un petit nid, généralement dans un arbre haut, pour pondre et ainsi reconstituer une colonie. Ce nid, constitué de cellules de papier de cellulose entourées d'une enveloppe quasi sphérique, grandit ensuite pour atteindre environ 1 mètre de diamètre, et **voit naître 13 000 individus** d'avril à décembre !
Au mois d'octobre, jusqu'à 2 000 insectes y vivent, dont **au moins 550 femelles sexuées** : ce sont elles qui coloniseront d'autres zones l'année suivante (jusqu'à 60 km).

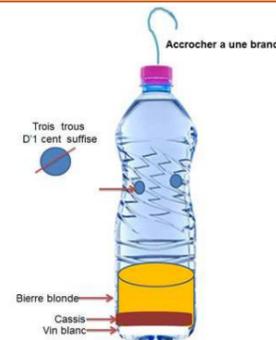
QUEL EST LE MOMENT CLE POUR PIÉGER LES FEMELLES FONDATRICES ?

Il se situe au sortir de l'hibernation jusqu'au 1er mai (en fonction des aléas climatiques de l'année). Pendant cette période, leurs besoins sont des sucres pour elles, des protéines pour nourrir les larves, des fibres de bois et de l'eau pour construire l'ébauche de la structure du nid. Il faudrait repérer les nids au printemps avant que les arbres aient sorti leurs feuilles. Les détruire dès le printemps. **Toute destruction avant septembre élimine le risque de multiplication pour l'année suivante.**

L'envol individuel des mâles et des femelles reproductrices de la nouvelle génération a lieu en fin d'été voire en début d'automne. Il y a alors accouplement. Il n'y a pas de colonies pérennes et les nids ne servent donc qu'une fois.

Il est incontestable qu'une fondatrice piégée et éliminée durant l'hiver, ne fera jamais de nid ! C'est d'ailleurs la raison pour laquelle : piéger seul dans son coin ne suffit pas ! **Il faut mobiliser le voisinage au plus large autour d'un nid découvert trop tard et non détruit avant les premiers gels sérieux, afin d'essayer de toutes les piéger.**

A partir d'un nid qui n'a pas été éliminé, 20 nouveaux nids seront donc créés l'année suivante dans un périmètre de 5 km autour de la zone d'hibernation (pas de destruction de nid et pas de piégeage de printemps). La reine consacra le reste de sa vie à pondre.



COMMENT REALISER DES PIÉGES ?

- Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles d'eau minérale en plastique, verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange de 1/3 de bière brune, de 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles), 1/3 de sirop de cassis. Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à la fin avril. Laisser les pièges en place jusqu'à l'arrivée du froid, changer la mixture de temps en temps et surtout brûler les occupants car ils ne sont pas toujours morts, remis hors de la mixture ils peuvent se réveiller et repartir.

- Des plantes carnivores ornementales, comme les sarracénies, originaires d'Amérique du Nord, ou des Népenthès, des Philippines, peuvent consommer, en plus ou moins grandes proportions et parmi leurs nombreuses proies, des frelons asiatiques. **La destruction des colonies reste la méthode la plus efficace pour diminuer les populations de frelon asiatique.**

QUEL DANGER ?

Le frelon asiatique cause en moyenne une dizaine de morts en France par an, **il est classé danger sanitaire de 2^e catégorie pour l'abeille domestique.** A lui seul, il peut décimer en quelques heures une ruche entière d'abeilles, qui participent à la production de plus d'un tiers de la nourriture de l'homme.

Le frelon asiatique se nourrit de fruits, mais aussi d'insectes parmi lesquelles les abeilles, riches en protéines, elles ont une place de choix. Il se place à l'entrée des ruches, en vol stationnaire et se rue sur l'abeille qu'il capture avec ses longues pattes pour l'emporter à manger aux larves de son nid, sous forme d'une boulette. **Les dégâts qu'il cause sur les ruches sont à leur paroxysme en fin d'été où il peut aller jusqu'à piller le couvain en plus de tuer les ouvrières.**

Sans ennemi naturel ni prédateur, son territoire croît de 100 kms par an.

Si l'on s'approche d'un nid actif, volontairement ou sans soupçonner sa présence, le frelon asiatique est très agressif, bien plus encore que son cousin européen !!! Il attaque et ne lâche pas un pouce de terrain (seule les femelles sont équipées d'un dard pouvant mesurer 5 millimètres), jusqu'au dernier vivant d'entre eux, contrairement au frelon européen qui s'en ira et ne reviendra que prudemment et plus tard, quand le danger aura disparu ! **Si vous avez des nids, appelez les pompiers ou contactez des sociétés spécialisées en demandant plusieurs devis.**

QUELLES PRECAUTIONS PRENDRE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE ?



- Avant de tailler une haie ou de tondre en bordure de massifs, tapotez le feuillage avec un balai à manche long
- Jetez un œil régulièrement au-dessus de l'entrée de vos abris extérieurs, sans bruit ni vibrations
- Avant de monter et de vous déplacer sur un toit, assurez-vous qu'aucun frelon ne guette à l'entrée d'une aération ou d'une cavité sous une tuile
- Avant de soulever un couvercle ou autre accessoire à l'extérieur (et même de remettre vos bottes restées quelques semaines dans votre abri !), vérifiez s'il n'y a pas d'entrée / sortie de frelons et n'hésitez pas à secouer ou tapoter l'objet pour vous en assurer.

NE PAS DETRUIRE LE NID PRODUIRA PLUS DE 500 FEMELLES FONDATRICES

Suppression du régime étudiant

Dans le cadre du projet de loi sur l'orientation et la réussite des étudiants, les députés ont voté la **suppression du régime étudiant**. La délégation de gestion des mutuelles étudiantes prendra fin à la rentrée 2018 pour les nouveaux entrants dans l'enseignement supérieur qui seront maintenus au régime de leurs parents comme ayants-droit autonomes. A la rentrée universitaire 2019, l'ensemble des étudiants seront affiliés **au régime général**, la gestion étant reprise par les caisses primaires d'assurance maladie. Une représentation des étudiants sera effectuée au conseil de la caisse nationale d'assurance maladie (CNAV) avec voix délibérative.



SORTIE SPACE JUMP
Parc à trampolines
SAMEDI 26 MAI 2018
de 13H30 à 17H15

Sur inscription en mairie à partir
du 2 mai 2018 et avant le 17 mai

POUR LES ENFANTS DE 9 ANS (CM1) À 13 ANS (5ÈME)

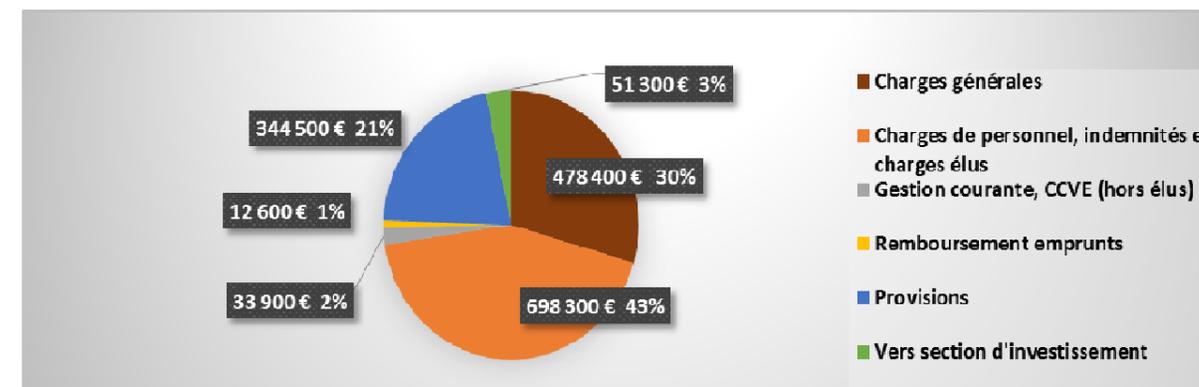
PARTICIPATION :
15 € PAR PERSONNE (LEUDEVILLOIS)
20 € (EXTÉRIEURS) - UNE SEULE INSCRIPTION « EXTÉRIEUR » PAR LEUDEVILLOIS



SAMEDI 16 JUIN 2018
Sortie DISNEYLAND (1 jour / 2 parcs)
Inscriptions à compter du 14 mai
et avant le 2 juin 2018

Pour les jeunes de 11 ans (6ème) à 17 ans
Participation :
25 € par personne (Leudevillois)
30 € (extérieurs)
une seule inscription par Leudevillois

FONCTIONNEMENT : 1 619 000 €



Charges générales : 478 400€

- Contrats de prestations et maintenance = 182 000€
- Fêtes et cérémonies, sorties = 72 300€
- Garderie, goûters = 69 000€
- Eau, électricité, chauffage, carburant, frais de communication et affranchissement = 87 800€
- Equipements, fournitures = 44 300€
- Honoraires, assurances = 23 000€

Charges de personnel : 698 300€ (2/3 salaires, 1/3 cotisations patronales)

Dont indemnités et charges des élus = 59 000€

Gestion courante (hors coût élus) : 33 900€

- Associations, CCAS = 12 700€
- CCVE = 21 200€

Remboursement emprunts (Intérêts) : 12 600€

Virement à la section d'investissement : 51 300€

Provisions pour dépenses imprévues : 344 500€

ENVIRONNEMENT

DÉMARCHE « ZÉRO PHYTO » À LEUDEVILLE

La réglementation impose désormais de **ne plus utiliser de produits phytosanitaires** dans la lutte contre les mauvaises herbes dans les espaces publics y compris dans les cimetières, derniers lieux autorisés en 2017.

Ce dispositif est issu de la loi sur la transition énergétique de 2015 qui a accéléré le processus initial prévu dès 2014 dans le cadre de la loi Labbé.

C'est une bonne décision sur le plan environnemental qui va contribuer ainsi à améliorer la qualité des sols et des nappes phréatiques mais qui n'est toutefois pas sans contraintes. En effet, l'action auparavant réalisée par la chimie devra dorénavant être exercée par l'homme ou la technique ou les deux.

Il existe des systèmes par brûlage au gaz ou par vapeur d'eau à haute température qui sont très coûteux avec un bilan environnemental contestable (consommation d'énergie, émissions de gaz).

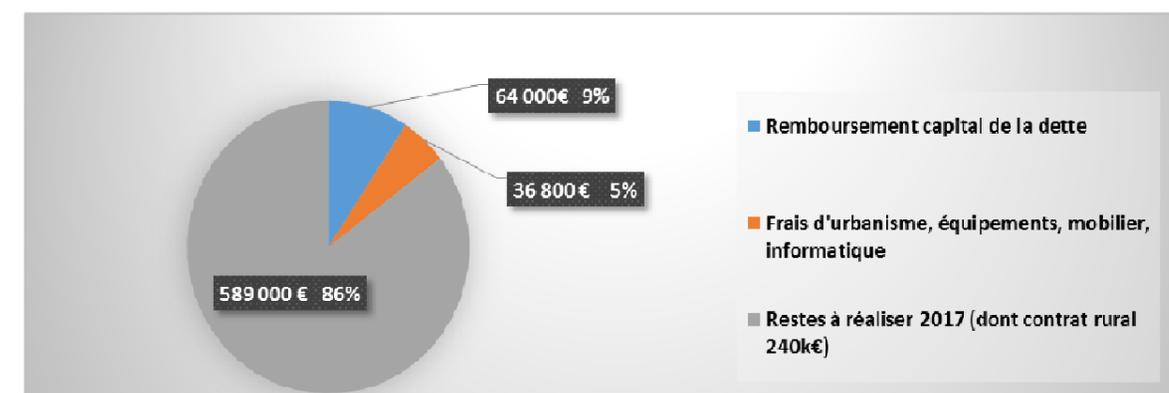
A Leudeville, nous avons choisi de revenir à des pratiques simples :

- Paillage des massifs
- Fauchage plus fréquent par débroussaillage
- Binage

Ce changement augmente la charge de travail de nos services techniques mais la présence de quelques herbes folles au niveau des pavés de chaussée en particulier devra être regardée avec tolérance par les habitants.

Pour information : l'utilisation des pesticides sera également interdite pour les particuliers dès le 1^{er} janvier 2019.

INVESTISSEMENT : 689 800 €



Dépenses 2017 reportées sur 2018 : 589 000€

(Travaux bâtiments, voiries, aménagements, équipements et contrat rural)

Remboursement emprunts (capital) : 64 000€

Frais d'urbanisme, équipements, mobilier, informatique = 36 800€

Contrat rural validé par la Région et le Département

- Changement de tout l'éclairage public par LED's ainsi que celui de l'église.
- Mise aux normes de l'Accueil de Loisirs (PMR) et des Feux Tricolores de la rue du Bois Bouquin
- Remplacement des huisseries de l'entrée de la salle des fêtes, du bar et du chauffage
- Ravalement de la façade de la mairie et peinture des volets.
- Marquage au sol voiries

Travaux subventionnés à 40% par la Région et 30% par le Département

Début des travaux dès 2018.

Délibérations du Conseil Municipal du 26 mars 2018

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 18 janvier 2018
2. Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2017 de la commune.
 - Délibération d'approbation du résultat 2017
 - Délibération d'affectation du résultat de 2017
3. **Budget primitif 2018 commune :**
 - Délibération : Vote des subventions aux associations
 - Délibération : Vote de la subvention au Centre Communal d'Action Sociale
 - Délibération : Vote des taux d'imposition 2018
 - Délibération : Vote du budget primitif de la commune
4. Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2017 de l'assainissement
 - Délibération d'approbation du résultat 2017
 - Délibération d'affectation du résultat 2017
5. **Budget primitif 2018 Assainissement :**
 - Délibération : vote du budget
6. Délibération pour la création d'une régie de recettes pour le produit des photocopies
7. Délibération pour la création d'emplois saisonniers pour l'Accueil de Loisirs
8. Délibération de mise à jour du tableau des emplois
9. Tirage au sort des jurés d'Assises

Pôle Emploi (pole-emploi.fr)

Depuis le 1^{er} novembre, les nouveaux inscrits à Pôle Emploi bénéficient de conditions d'indemnités chômage différentes. A présent, le salaire journalier de référence (Sjr) ne prend en compte que les jours ouvrés rendant le calcul d'allocations plus favorable aux contrats longs et pénalisant les personnes qui cumulent des contrats de courte durée. Pour **les 50 / 53 ans**, la durée d'indemnisation passe de **36 à 24 mois maximum**

Fiscalité pour les dons

Pour un particulier : les dons réalisés en 2017 ouvrent droit à une réduction d'impôts égale à 75% de leur montant dans la limite du plafond de 531 euros. Au-delà, la réduction est de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pour une entreprise : la réduction est de 60% dans la limite de 0,5% de son chiffre d'affaires hors taxes.

PASSAGE BALAYEUSE 2018

La balayeuse pour le nettoyage des caniveaux passera sur la commune aux dates suivantes :

Mercredi 13 juin,
Mercredi 12 septembre,
Mercredi 17 octobre,
Mercredi 7 novembre,
Mercredi 28 novembre,
Mercredi 19 décembre.

Veillez à ne pas laisser vos voitures stationnées le long des trottoirs à ces dates, afin de ne pas gêner son passage.

Merci de votre compréhension.



CAF : Ouverture de sa page officielle sur **Facebook (CAF de l'Essonne)**

Les allocataires sont alertés plus rapidement des nouveautés, des actions et des informations pratiques. Changement de son adresse postale : CAF de l'Essonne TSA 21 131 - 91013 EVRY Cedex

Cigarette électronique :

Rappel : La cigarette électronique est interdite dans certains lieux publics : établissements scolaires, établissements destinés à l'accueil, à la formation et à l'hébergement des mineurs ainsi que dans les transports en commun, espaces de travail collectifs (open-space). Les contrevenants pourront se voir verbaliser par des amendes allant de **35 à 155 euros**.

Loyers impayés : Si vous n'arrivez plus à payer votre loyer, ne faites pas la politique de l'autruche. Contactez votre bailleur sans tarder pour lui faire part de vos difficultés en montrant votre bonne foi et ainsi pouvoir trouver une solution à l'amiable.

Pour vous accompagner :

- ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) : **0805 160 075**
- SOS familles Emmaüs : **01 41 58 25 00** ou emmaus-france.org

Avances remboursables sans frais ni intérêts, établissement de plans d'apurement des dettes, proposition d'un accompagnement social.

Nouveau site MARPA

Les MARPA (Maisons d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie) ont été créées pour que les personnes âgées puissent vivre dans un environnement familial en toute autonomie dès lors qu'elles ne souhaitent plus ou ne peuvent plus rester à leur domicile.

Les Marpa offrent un cadre de vie chaleureux et convivial. Un nouveau site internet permet de découvrir le concept de ces résidences nées il y a plus de 20 ans : www.marpa.fr
 La plus proche de Leudeville est celle située à Vert le Grand : Marpa des Grillons que vous pouvez joindre au 01 60 80 29 70 / marpavlg@orange.fr

Partenariat Commune/ EHPAD « Les Garancières »

Le partenariat intergénérationnel mis en place entre la commune et l'EHPAD « Les Garancières » depuis déjà près de 3 années a vu se réaliser de nombreux échanges conviviaux entre les deux entités. Notre souhait commun reste de pérenniser voire d'amplifier encore nos relations.

A travers les actions du groupe de visiteurs bénévoles (visites, accompagnement aux sorties, déjeuners ou goûters au restaurant, participation à divers ateliers dont 2 nouveaux cette année : jardin thérapeutique et cuisine) et celles de l'accueil de loisirs basées sur le volontariat des enfants (spectacles, olympiades, jeux ...), le lien qui s'est tissé au fil du temps ne demande qu'à se renforcer. La bibliothèque avec **Mmes Foncelle, Ortin et Boussicaud** vient également donner la possibilité aux résidents de bénéficier de livres divers et variés une fois par mois.

Le traditionnel brin de muguet du 1^{er} mai offert à chaque résident contribue à entretenir ce trait d'union. De son côté, l'animatrice de l'établissement, **Clélia**, fait participer autant que faire se peut les personnes âgées aux manifestations communales (commémorations, expositions, Semaine Bleue ...) en tenant compte des contraintes liées à l'institution, à l'effectif du personnel et aux désirs des résidents. Les Leudevillois sont les bienvenus aux festivités de la résidence qui, rappelons-le, a mis ses locaux climatisés à la disposition de nos anciens lors des épisodes caniculaires passés. Nous en remercions vivement **Mr Vanherpen**.

Quelques manifestations à retenir au sein de l'établissement :

- **25 mai : Fête des voisins**
- **10 juin : Vide grenier**
- **30 juin : Fête de l'été**

Contre les cancers, vos conseils de dépistage

- **cancer du col de l'utérus :**
frottis tous les 3 ans de 25 à 65 ans
- **cancer du sein :**
mammographie tous les 2 ans de 50 à 74 ans
- **cancer colorectal :**
test tous les 2 ans de 50 à 74 ans
- **mélanome :**
surveillance régulière tout au long de la vie

Parlez-en à votre médecin !
 Plus d'informations sur e-cancer.fr

Surveillance estivale

Toute personne âgée isolée ou en situation de handicap, si elle le souhaite, peut se faire enregistrer en mairie afin que le CCAS puisse organiser une surveillance et / ou apporter une aide particulière lors d'éventuels épisodes caniculaires.

Appeler le **01 69 14 81 52**



JONQUILLE POUR CURIE

Avec la 3^{ème} édition « Une Jonquille pour Curie sur Leudeville », l'Association « Leudeville, Un sourire pour la Vie » va remettre 14.000 € à l'Institut Curie qui s'ajoutent à la collecte nationale destinée cette année à financer la création de SIREDO*, 1^{er} centre intégré de recherche dédié aux cancers des enfants et des moins de 25 ans.

L'enjeu est de taille... que tous ces enfants puissent guérir ! C'est donc avec énergie, volonté et espoir, que la belle équipe de 70 bénévoles a œuvré malgré pluie et neige, pour accueillir 120 sportifs courageux, et environ 1 000 visiteurs, spectateurs, aux différentes animations proposées (pièce de théâtre, exposition et atelier d'art floral, concours photos, concert celtique, randonnée, marche nordique, et footing).

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les artistes côté scène, tous les participants, le Père Jeannot pour l'accueil en l'Eglise, les professeurs et enfants de l'Ecole Maternelle pour le « land art », Jean-Claude le speaker, et les 70 bénévoles au grand cœur, tous engagés pour la cause. Merci de votre participation, de votre solidarité, de vos dons. La recherche avance... mais la mobilisation continue... Alors rendez vous en **mars 2019**, pour soutenir l'action et vivre d'autres moments d'émotions.

QUELQUES CHIFFRES :

- 14 000 € RÉCOLTES
- 70 BÉNÉVOLES
- 120 SPORTIFS
- 1 000 VISITEURS



LAND ART
réalisé par les élèves de l'Ecole Maternelle « Chant du Coq »



Ensemble contre le cancer, Ensemble Sourions à la Vie
<http://curie.leudeville.free.fr>
mail : sourire.pour.la.vie@orange.fr

L'Objectif de cette 14^e édition ? Financer la création de SIREDO

Expert reconnu dans la prise en charge et la recherche sur les cancers de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte, l'Institut Curie franchit une nouvelle étape en lançant la création de SIREDO, 1^{er} centre intégré de la recherche aux soins en France. Entièrement dédié aux cancers des moins de 25 ans, ce centre a un seul objectif : guérir plus de jeunes patients.

1 700 enfants de moins de 15 ans et 1 700 adolescents et jeunes adultes de 15 à 24 ans déclarent un cancer en France chaque année. Grâce aux progrès réalisés au cours des 4 dernières décennies, 8 enfants sur 10 guérissent. Mais, malgré ces avancées, le cancer reste la deuxième cause de mortalité chez les moins de 15 ans, après les accidents.

Une Jonquille pour Curie fait fleurir l'espoir pour les jeunes patients !



AGV

L'Association Gymnastique Volontaire s'est vue décerner le label Sport Santé. Il s'agit d'une distinction attribuée après examen d'au moins 10 critères sélectifs. Cette labellisation garantit un encadrement Sport Santé professionnel adapté aux attentes et capacités des adhérents du Club. Le Label Qualité Club Sport Santé est aussi un gage de qualité, de professionnalisme et de fonctionnement associatif démocratique avec des actions centrées sur le bien-être et le Sport Santé.

Le diplôme a été remis le 27 mars à l'Association **GV Leudeville** par Cécile Chicoisne, Présidente du Comité Départemental de l'Essonne de la Fédération Française d'Education Physique (FFEPGV)

L'abattage des 2 pins situés dans le square Dardelet a été rendu nécessaire par la présence de chenilles processionnaires nuisibles et dangereuses pour l'homme et les animaux.

Si vous aussi, constatez la présence de chenilles dans vos conifères, il est indispensable de retirer les nids afin de limiter les effets dus aux poils urticants qui s'y trouvent et se propagent dans l'atmosphère. En effet, un nid vide ou un cocon de chenilles contient encore des millions de poils urticants et polluera l'environnement direct de l'arbre durant plusieurs années. La survenue d'effets sanitaires n'implique donc pas nécessairement un contact direct avec les insectes.



DEJECTIONS CANINES

Une recrudescence des déjections canines a été constatée sur les trottoirs et les pelouses publiques de Leudeville. La propreté de notre village doit être préservée.

Chaque propriétaire est responsable de ses animaux et doit ramasser leurs déjections. Pensez aux enfants qui jouent sur les espaces verts et aux piétons qui empruntent les trottoirs !

NUISANCES SONORES

Comme chaque année avec l'arrivée du printemps, nous rappelons que des horaires précis sont à respecter pour passer la tondeuse, tailler ou couper vos haies et arbres.

L'usage d'engins motorisés est interdit en dehors des horaires suivants :

- Semaine : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 19h00
- Samedi : 9h00 - 12h00 et 15h00 - 18h00
- Dimanche et jours fériés : 10h00 - 12h00



Vous recevez fréquemment dans votre boîte aux lettres des cartons aux couleurs de notre drapeau tricolore mentionnant des numéros d'urgence à appeler. Ces prospectus pourraient laisser croire qu'ils émanent de la Mairie.

Rappel : La Mairie ne mandate aucune entreprise auprès des particuliers. Restez donc très vigilants !



LA TAXE SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES VA DIMINUER EN 2018

C'est une conséquence de la fusion du SICTOM et du SIREDOM. Comme les 36 autres communes de l'ex SICTOM, Leudeville bénéficiera d'une baisse de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), payée annuellement avec les taxes foncières.

Le taux de 8,9% en 2017 tombera à **7,17% en 2018** avec le même service. Ce gain d'environ 19 % est appréciable et devrait être reconduit en 2019 car nous conserverons les mêmes conditions de marché. A partir de 2020, un nouveau marché sera peut-être établi dans le cadre du nouveau dispositif de taxation appelé REOMI (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) déjà appliqué à la CCVE. Mais d'ici là, nous aurons le temps d'en reparler.

CARTE D'ACCES AUX DECHETTERIES DU SIREDOM

Pour obtenir votre carte d'accès aux déchetteries du SIREDOM, vous pouvez venir en mairie munis d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les 2 déchetteries les plus proches de Leudeville sont :

Saint Germain Lès Arpajon, Chemin des 50 Arpents
Ouverture
lundi, mardi, jeudi, samedi de 9h à 12h et 13h à 17h
dimanche et jours fériés de 9h à 12h

Fermeture :
mercredi et vendredi
(pas de téléphone actuellement)

Vert Le Grand, Chemin rural de Brazeux
Ouverture :
du lundi au samedi de 9h à 12h et 13h à 17h
dimanche et jours fériés de 9h à 12h

tél : 01 64 56 56 59



Toutes les autres déchetteries du Siredom sont accessibles aux Leudevillois. Pour connaître les lieux, jours et horaires d'ouvertures, consulter le lien suivant : <http://siredom.com/node/476>



La soirée au profit des restos du cœur positionnée cette année le dernier jour des vacances scolaires (le **3 mars**) a réuni **120 personnes**.

Le résultat de cette soirée et les dons personnels ont permis de collecter **la somme de 1 401 €** qui sera reversée au comité départemental des restos.



1

1. La traditionnelle **chasse aux œufs de Pâques** a rassemblé **une cinquantaine d'enfants** au square Dardelet le dimanche **1^{er} avril** (non, ce n'était pas un poisson d'avril !).

Au top départ, ils se sont tous précipités à la recherche des sachets de confiserie dissimulés dans les buissons et ont ensuite sagement attendu la distribution des œufs en guise de récompense.

Quelques œufs avaient été réservés pour le goûter des enfants de l'Accueil de Loisirs.



2

2. Ambiance conviviale pour les **60 participants** au **4^{ème} tournoi de belote** dimanche **4 février**.

Les heureux gagnants sont :

- 1^{er} prix : Clémence Yvon et Carole
- 2^{ème} prix : André Pascarel et Jean-Pierre Evin
- 3^{ème} prix : Eric et Isabelle Chassignole

SORTIES CULTURELLES



4

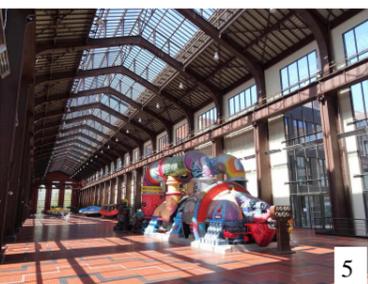


3

3. Visite guidée de la **grande mosquée** de Paris (5^{ème}) le **15 février**, de style hispano-mauresque avec son minaret de 33 m de hauteur, ses jardins et la bibliothèque et son restaurant.

4. Sortie au château de **Saint Germain en Laye** (78) le jeudi **15 mars**, avec visite de la salle de bal et une partie des collections archéologiques gallo-romaines.

5. La **Cité du Cinéma** inaugurée en 2012 et située sur la commune de Saint-Denis (93) nous a accueillis le **19 avril**. Elle est installée dans une ancienne centrale électrique réhabilitée et abrite notamment 9 plateaux de tournage, des locaux techniques et salles de projection. Un lieu prestigieux imaginé par Luc Besson.



5

6. Le printemps est revenu. Cette année le Cabaret Contes vous a emmenés le **14 avril** sur les alpages au « Refuge des Marmottes » pour des rencontres insolites et combien savoureuses et inattendues : en ce lieu hors du temps aux histoires étonnantes, étranges, fantastiques, mitonnées par **les conteurs de l'Ecoute s'il pleut**.

A l'issue du spectacle une dégustation était réservée aux participants : « **la surprise des biquettes** ». Encore merci à **Marie-Claude Foncelle** pour l'organisation de ce Cabaret Contes.



6

7. La **4^{ème} édition de la soirée jeux/pizzas du samedi 24 mars** a eu un vif succès. **50 jeunes** y ont participé. **L'association Chaos Lord** (Mathieu Dérubé) était là, comme chaque année, pour présenter des jeux et jouer. **Franky Pizzas** a fourni 35 pizzas et a offert aux enfants bonbons et boissons. Merci à tous ceux qui ont animé cette belle soirée, qui sera reconduite l'an prochain.



7

8. **Samedi 7 avril** les enfants déguisés se sont regroupés autour de **Mario et Luigi** et **l'équipe d'animation de l'Accueil des Loisirs** pour suivre le **défilé du carnaval** à travers les rues de notre village puis brûler le **Bino** sur le city-stade. Un goûter avec concours de gâteaux confectionnés par les parents, attendait les familles en fin d'après-midi à la salle des loisirs.



8



8



8